

POLICE DES ROUTES

Restriction de circulation

RC 601 B-P Treize-Cantons - Marnand

En raison de travaux importants de réfection de la chaussée et de la pose d'un nouveau revêtement bitumineux, les restrictions de circulation suivantes seront mise en place entre les Villages de Treize-Cantons - Marnand et Granges-près-Marnand – Villeneuve (Fr)

Du lundi 5 août 2019 au vendredi 23 août 2019

RC 601 B-P Treize-Cantons - Marnand

Sens Treize-Canton – Marnand – (OSR 4.08 sens unique)

Sens Marnand – Treize Cantons – (OSR 2.02 accès interdit) déviation mise en place par Granges-près-Marnand – Villeneuve (FR) – Lucens.

L'accès au village d'Henniez sera possible en tout temps par Seigneux.

RC 520 C-S Granges-près-Marnand – Villeneuve (Fr)

Sens Villeneuve – Granges-près-Marnand – (OSR 2.07 – circulation interdite aux camions) déviation mise en place par Route de Vuarennens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation de déviation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence ; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
La mobilité et des routes
DGMR – Division entretien**

FAO :

Vendredi 26 juillet 2019

Avis :

Communes de, Valbroye – Surpierre (FR) - Lucens
Gendarmerie, CET-Blécherette – Moudon - Payerne
Car postal, Yverdon
TPF, Romont
Région Nord, Yverdon
ECA, Pully – SDIS
Transports spéciaux – Manifestations
Urgences-Santé – Police-Viasuisse